

Famille

INFORMATIONS

CODE PRODUIT

DPF733A

PUBLIC CONCERNÉ :

Notaires et collaborateurs pratiquant le droit de la famille et la gestion de patrimoine

NIVEAU

 Pratique courante

DURÉE

 0.13 jour(s) (1,0 heures)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : Formation en ligne

MODALITÉS D'EXÉCUTIONS ET TECHNIQUES

MISE À DISPOSITION DE LA VIDÉO SUR VOTRE ESPACE

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inaфон s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

Une fois le paiement validé, accédez à votre vidéo pendant 14 jours dans votre espace personnel : onglet "Location de vidéos"

VOD : La clause bénéficiaire démembrée

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Cerner les situations où la clause bénéficiaire démembrée est pertinente
- Maîtriser ses effets lors du dénouement en droit civil et en droit fiscal
- Maîtriser la rédaction de telles clauses

Découvrez cette vidéo : "La clause bénéficiaire démembrée"

Durée : 1 h

Focus sur la clause bénéficiaire démembrée des contrats d'assurance vie dans une optique de transmission patrimoniale.

CONTENU :

LES ASPECTS DE DROIT CIVIL DE LA CLAUSE BÉNÉFICIAIRE DÉMEMBRÉE

- Les modalités de sortie de la clause bénéficiaire démembrée

- La sortie en capital (quasi-usufruit ou obligation d'emploi des fonds) ;
- La sortie en rente viagère ;
- La sortie par remise des titres

- Les incidences du dénouement de la clause bénéficiaire démembrée sur le régime matrimonial du souscripteur

- Conseils rédactionnels

- La question de la caution et de l'emploi des fonds démembrés ;
- La question du prédécès de l'usufruitier

LES ASPECTS DE DROIT FISCAL DE LA CLAUSE BÉNÉFICIAIRE DÉMEMBRÉE

- Lorsque les capitaux-décès relèvent de l'article 990 I du CGI

- Lorsque les capitaux-décès relèvent de l'article 757 B du CGI